

Conseil Citoyen

Comment ça marche !

BOURSE AUX IDÉES



2 fois par an tout le monde peut soumettre une idée



COMITÉ DE SÉLECTION DES SUJETS



Constitué des bailleurs, des associations et des élus



PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL



2 fois par an

CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL



15 personnes par groupe



6 personnes tirées au sort



6 personnes volontaires



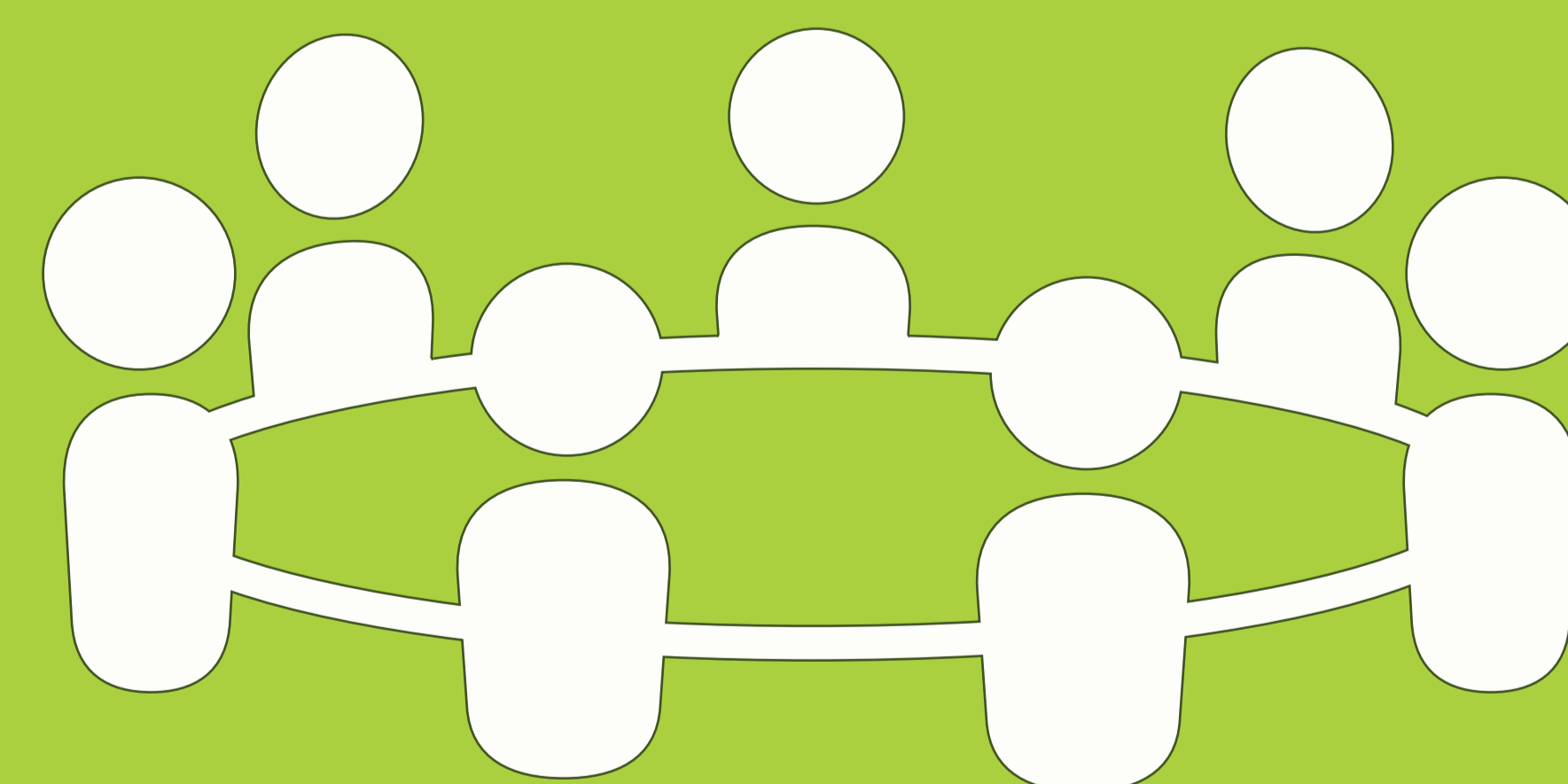
3 anciens



PROPOSITIONS PRÉSENTÉES EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



RÉUNIONS DE TRAVAIL



5 minimum par groupe sur 4 mois



conseil
citoyen